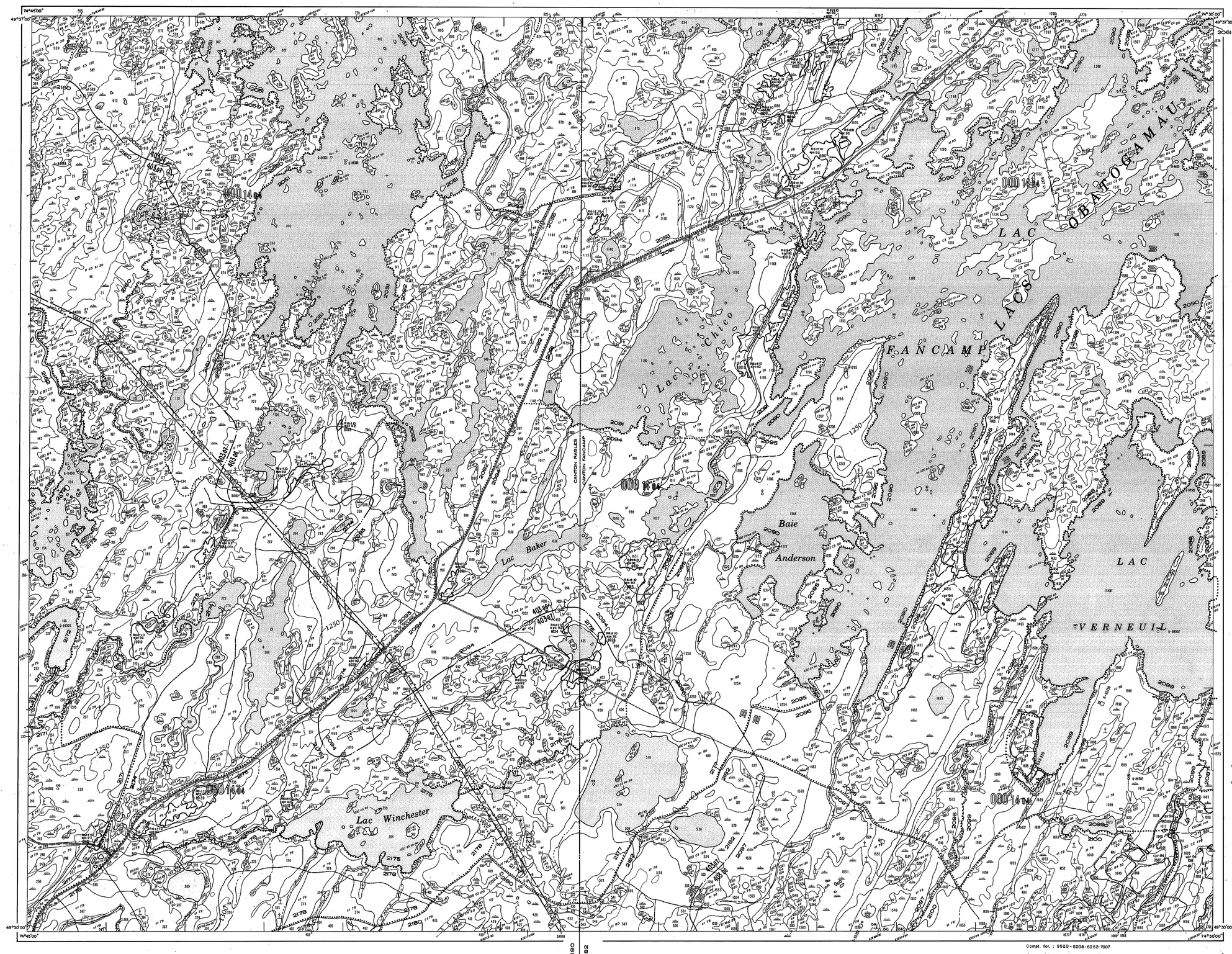

Compt. for. : 9520-5008-6052-7007

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes successives
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (coupe du sapin)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation en boutures
Ensemencement naturel
Eclaircie commerciale
Récolte dans les bâtiées isolées (abords des lisières)

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et des origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (Pb)
— — à pin rouge ..... R (Pr)
— — à pin gris ..... R (Pg)
— — à mélèze ..... R (M)
— — à cèdre ..... R (C)
— — à mélèze ..... R (M)
Pinèdes ..... P
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée du sol) ..... P (E)
— — à thuya (cèdre) ..... P (C)
— — à sapin ..... P (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... P (Pb)
— — à pin rouge ..... P (Pr)
— — à pin gris ..... P (Pg)
— — à mélèze ..... P (M)
— — à épinette blanche (épinette blanche) ..... P (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) ..... P (E)
— — (épinette de Banks) ..... P (B)
— — (épinette de Banks et épinette rouge) ..... P (B)
Sapinières ..... S
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (Pb)
— — à pin rouge ..... S (Pr)
— — à pin gris ..... S (Pg)
— — à mélèze ..... S (M)
— — à épinette blanche (épinette blanche) ..... S (E)
— — (épinette noire) ..... S (E)
— — (épinette de Banks) ..... S (B)
— — (épinette de Banks et épinette rouge) ..... S (B)
Mélèzins à feuillus tolérants ..... M (F)
— — sur station humide ..... M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— — à essences intolérantes ..... F
— — à essences tolérantes ..... F
— — sur station humide ..... F
— — à peuplier ..... F
Bétulaies (à bouleaux blancs ..... Bb
— — à peuplier ..... Bp
Peupleraies ..... Pe
Érablières rouges ..... Er
Érablières ..... E
— — à bouleaux blancs ..... E (Bb)
— — à bouleaux jaunes ..... E (Bj)
— — à tilleul ..... E (T)
— — à feuillus d'essences intolérantes ..... E (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes ..... E (F)
Plantation d'érable à sucre ..... Es (E)
— — de bouleau jaune ..... Bej (Bj)
— — de tilleul ..... Et (T)
— — de peuplier hybride ..... Peh (P)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épidémie légère cl
Chablis partiel ..... ch
Épidémie légère ..... el
Brûlé partiel ..... br

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Chablis ..... ch
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... es
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
30-70 (ans)	30-70 (ans)	30-70 (ans)
30-50	30-50	30-50
50-70	50-70	50-70
30-50	30-50	30-50
50-70	50-70	50-70

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jn (jaune indépendant) Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vn (vireux indépendant) Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges plus âgées. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***
Superficie entourée de pentes ≥ 91 %		⊕

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 91 R 13 c3 cf 50 m 03 — densitométrie, densité de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de canopée, origine, essences, groupement d'essences

R c3 c+b 01 — classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	30m	17m	12m	7m	4m	
DENSITÉ	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : D.G.E. CONSULTANTS
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 26-1
Unité d'aménagement .....
Unité de sondage 3*
000 14 04
Mode de tenure ou de gestion .....
Bloc d'aménagement .....
Concessionnaire ou autres .....
Bassin hydrographique .....
Bassin primaire 403 06*
Bassin secondaire .....
Unité de gestion privée .....
Municipalité .....
Division de recensement 88400
Municipalité .....
Cadastre .....
Parcelle 2101*
Région écologique ..... 12 b
Municipalité régionale de comté .....

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1984 ; Année de publication : 1985 ; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/8/84
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-14	32-6-15	32-6-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-11	32-6-10	32-6-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-6	32-6-7	32-6-8	

32 G/10 S.E.